

présence de mycélium; pour le distinguer, il faut décortiquer le cheveu, le chauffer lentement et longuement dans la potasse et le colorer avec l'éosine ou mieux avec la thionine phéniquée. Il apparaît alors sous la forme de rubans minces et bifurqués au milieu des cellules corticales du cheveu.

En culture sur agar au moût de bière, le microsporon Audouini donne un disque blanc formé de cercles concentriques alternativement glabres et duveteux.

Les caractères morphologiques qui différencient le microsporon des trichophyton et le font classer dans un genre distinct sont tirés de la disposition de son mycélium et de son mode de reproduction: ils sont d'ordre spécialement botanique pour pouvoir être exposés ici. Il suffit, pour l'étude et le diagnostic cliniques, de connaître les caractères grossiers décrits ci-dessus.

La teigne microsporique s'accompagne beaucoup plus rarement que la teigne trichophytique de lésions des parties glabres de la face, qui sont toujours peu considérables.

Elle constitue la forme la plus grave des teignes tondantes, en raison de sa longue durée, qui est en moyenne de dix-huit mois, mais peut atteindre quatre à six ans, sans qu'aucun traitement en vienne à bout; elle guérit spontanément aux environs de la puberté.

Elle est encore grave en raison de sa contagiosité extrême et telle que, dans les écoles, elle peut atteindre en quelques mois tous les enfants en âge de la contracter.

TEIGNE TONDANTE A TRICHOPHYTON ENDOTHRIX, A CULTURES CRATÉRIFORMES

Cette forme de trichophytie, qui paraît propre à l'homme, est, à Paris, la plus fréquente des teignes tondantes, après la tondante microsporique. Cette tondante se caractérise par des taches nombreuses, toutes très petites, dont certaines correspondent à 5 ou 6 cheveux seulement et qui, en raison de leurs petites dimensions, risquent bien plus de passer inaperçues que celles de la tondante microsporique. Ces taches, un peu squameuses au centre, à bords légèrement surélevés et rosés au début, sont recouvertes de petites squames épidermiques et de très fines vésicules, qui disparaissent dans la suite.

Sur ces plaques, on voit persister un certain nombre de cheveux sains, ayant conservé toute leur longueur. Jamais l'épilation ne permet d'enlever, comme dans la teigne microsporique, un faisceau de cheveux fragiles et malades. Les poils malades, difficiles à apercevoir au premier abord et plus difficiles à arracher, sont représentés par des points noirs, ayant 2 à 3 fois le diamètre d'un cheveu normal; lorsqu'on les extirpe, on constate que ces poils sont incurvés dans l'épiderme, en crochet ou en points d'interrogation, et qu'ils sont très friables.

Lorsqu'on porte sous le microscope un de ces fragments de cheveu (et ce sont seulement ces fragments et non les cheveux ayant conservé leur longueur normale qu'il faut examiner si on veut trouver le parasite), on voit des spores réfringentes à double contour, de 5 μ . de large sur 5 à 6 μ . de long, disposées en chapelet ou en chaînes; ces chaînes, divisées dichotomiquement, à peine flexueuses, suivent la direction du cheveu; elles sont situées dans l'intérieur du poil, et si nombreuses, sur certains cheveux, qu'elles les remplissent presque entièrement; le mycélium est résistant lorsqu'on écrase la préparation; les spores se détachent bien, mais en fragments assez longs.

La culture de ce trichophyton sur agar au moût de bière est jaune, poudreuse, son centre est ombiliqué et repose sur une saillie régulièrement arrondie en forme de fragment de sphère; à la périphérie, on voit des sillons frangés de même coloration, également poudreux.

La tondante à trichophyton endothrix dure en moyenne dix-huit mois comme la tondante microsporique; on la voit rarement persister deux et trois ans, comme il arrive pour cette dernière; cependant, elle peut durer aussi fort longtemps. Elle est moins nettement influencée par la puberté que la tondante microsporique, et on peut l'observer encore à vingt et vingt-deux ans, sous la forme de petites taches disséminées.

Pendant toute sa durée, tant qu'il persiste un poil malade, il peut se faire des inoculations nouvelles sur le cuir chevelu.

Il est fréquent d'observer dans cette forme des lésions des parties glabres, désignées par E. Besnier sous le nom de trichophytie accessoire des teigneux, caractérisées par de petites taches roses lenticulaires, arrondies, légèrement saillantes, squameuses à leur centre, occupant la lisière du cuir chevelu, ou quelque point du visage ou des oreilles.

TEIGNE TONDANTE PELADOÏDE, PRODUITE PAR LE TRICHOPHYTON ENDOTHRIX, A CULTURE ACUMINÉE

Cette forme de tondante, désignée par Sabouraud sous le nom de tondante peladoïde, en raison d'une analogie un peu éloignée avec les plaques de pelade, est, à Paris, un peu moins fréquente que la précédente; à elles deux, elles constituent les 2/3 des cas de tondante trichophytique.

Elle est caractérisée par une plaque généralement unique, atteignant très rapidement 5 à 7 centimètres de diamètre, jamais tout à fait ronde, le plus souvent à contours irréguliers, et poussant des prolongements sur les parties adjacentes. Plus rarement, il existe un grand nombre de plaques de petites dimensions. A la surface, on voit par places quelques cheveux ayant conservé leur longueur normale. Tous les cheveux malades sont cassés au ras de la peau, représentés par des points noirs très nombreux, rappelant les comédons acnéiques; ces points sont inclus dans l'épiderme, incurvés dans l'épaisseur même de la couche cornée.

Il est fréquent de voir des inoculations secondaires sur la peau glabre.

Cette forme de teigne s'observe surtout chez l'enfant, mais peut se rencontrer également chez l'adolescent. Sabouraud l'a même vue chez des sujets de dix-sept et de vingt-deux ans.

Le cheveu malade (et ici encore, comme pour la forme précédente, il est difficile à extraire de la peau) est toujours réduit à l'état de fragment très petit. Au microscope, on constate que le parasite est contenu dans le poil lui-même et formé de spores arrondies, volumineuses, de 5 à 7 μ . de largeur, de dimensions un peu inégales, à doubles contours, disposées en files irrégulières et moniliformes; ces spores n'adhèrent pas les unes aux autres, de sorte que la pression sur la plaque les dissocie et les fait flotter une à une dans la préparation (trichophyton à mycélium fragile).

Sur gélose au moût de bière, la culture de ce trichophyton forme un monticule saillant d'un gris foncé avec des incisures radiées au nombre de 5 à 10, qui partagent le monticule en secteurs; le centre du monticule est d'un gris

un peu brun; sa base est couverte d'une poudre grisâtre qui forme autour de lui une aréole; sa périphérie est rayonnée, et les prolongements des rayons au delà du monticule sont recouverts de la même poudre brune.

Cette forme de tondante est d'origine humaine. Sa durée est un peu moindre que celle de la forme précédente.

TEIGNES TONDANTES D'ORIGINE ANIMALE, A TRICHOPHYTON ECTOTHRIX

Les teignes tondantes d'origine animale sont rares et relèvent d'espèces trichophytiques différentes, qui ne se prêtent pas à une description d'ensemble. D'autre part, leur rareté ne justifierait pas une étude particulière de chacune d'elles.

D'une façon générale, on peut dire que ces teignes tondantes sont caractérisées, outre des altérations pilaires variables et généralement accompagnées du développement d'une gaine autour des poils, par la présence de lésions suppuratives, telles qu'une folliculite à petits éléments plus ou moins nombreux ou des croûtes d'apparence impétigineuse.

Nous verrons plus loin qu'une folliculite intense caractérise une forme particulière de trichophytie d'origine animale, à laquelle le nom de tondante ne convient plus, à cause même de l'intensité de la réaction inflammatoire.

Les teignes tondantes d'origine animale s'accompagnent de lésions circinées, ordinairement suppuratives à un degré plus ou moins accusé, des parties glabres.

Le poil, dans ces diverses tondantes, présente des filaments mycéliens situés à sa surface (trichophyton ectothrix).

Les parasites qui les causent ont pu être identifiés dans certains cas aux trichophytons du cheval, du chat, etc.

Elles sont toutes remarquables par la rapidité de leur guérison, qui se fait en deux ou trois mois, et contraste avec la longue durée des trichophyties d'origine humaine.

Diagnostic général des teignes tondantes. — Les teignes tondantes risquent d'être méconnues plus encore que d'être confondues avec d'autres affections du cuir chevelu. Tout d'abord certaines d'entre elles ont des caractères peu frappants qui les font bien souvent passer inaperçues. Une autre raison risque de les faire méconnaître, c'est que, si on ne choisit pas avec discernement les poils à examiner, on peut ne pas constater la présence du parasite; il est indispensable en effet, et nous y avons déjà insisté, de savoir où doit se trouver le parasite avant de le rechercher.

La *pelade* se distingue des teignes tondantes par l'aspect uni et lisse de ses plaques dépourvues de poils et de fragments de poils; cependant, dans certains cas désignés sous le nom de pelade pseudo-tondante, où de nombreux cheveux fragiles se sont rompus près du niveau de la peau, le diagnostic peut devenir embarrassant, si on ne cherche avec attention les autres caractères du poil. Le poil peladique n'est pas augmenté de volume comme le poil trichophytique; s'il est fragile, il peut être facilement extrait en entier de la peau et ne se laisse pas écraser par la pince, son extrémité est atrophiée, il n'est jamais entouré d'une gaine comme le poil parasité par le microsporon; enfin l'examen microscopique ne permet pas de reconnaître la présence de spores soit à sa surface soit dans son épaisseur. Le diagnostic de la pelade peut souvent être présumé

en tenant compte de l'âge des malades, car la pelade à cheveux fragiles se développe encore à un âge où la tondante ne s'observe plus.

Les *eczémas* du cuir chevelu se distinguent de la tondante par leur diffusion plus considérable et par l'absence de zones tonsurées, circinées, par l'absence de poils cassés; si, dans l'eczéma, certains cheveux ont une fausse gaine incomplète, cette gaine est plus molle et plus brillante que dans les teignes tondantes et les cheveux qui en sont entourés ont conservé toute leur longueur.

La *séborrhée* du cuir chevelu donne lieu parfois à des plaques grises, arrondies, légèrement squameuses; mais on ne voit à leur surface aucun cheveu cassé ou entouré d'une gaine grise et terne, les squames qui les recouvrent sont fines et moins adhérentes que dans les diverses tondantes.

Le *psoriasis* peut donner lieu à des plaques arrondies, nettement délimitées, mais les squames sont plus épaisses que dans les tondantes, il n'y a pas de cheveux cassés; il existe d'ailleurs, presque toujours, en même temps que les lésions du cuir chevelu, des plaques psoriasiques caractéristiques aux lieux d'élection, particulièrement aux coudes et aux genoux.

Le *favus* donne lieu à des godets caractéristiques ou, lorsque ceux-ci sont tombés, à des plaques cicatricielles et alopeciques irrégulières, au niveau desquelles on trouve quelques cheveux généralement gros et secs, ternes, d'aspect spécial et ayant conservé toute leur longueur. Dans la forme pityriassique du favus, où les godets sont à peine apparents, les squames sont plus épaisses que dans les tondantes et l'affection a toujours une durée beaucoup plus longue que celle des tondantes.

Traitement. — Un grand nombre de traitements ont été proposés contre la teigne tondante, la plupart vantés trop prématurément, avant une observation assez étendue et assez minutieuse.

La prétention de presque tous les traitements de la teigne tondante a été d'agir comme parasitocides, et de détruire *in situ* le champignon pathogène. Une semblable prétention semble irréalisable; la parasite est situé, soit dans le cheveu lui-même où il est protégé par l'enveloppe de celui-ci, soit à la surface du cheveu, mais à l'intérieur du follicule dont la paroi est directement appliquée contre lui, si étroitement appliquée que les parasitocides les plus pénétrants ne peuvent y parvenir. En réalité, comme l'a fait observer E. Besnier⁽¹⁾, les parasitocides agissent plus souvent en qualité d'irritants ou d'agents d'exfoliation et d'expulsion du cheveu.

Les tondantes guérissant toutes sans laisser d'alopecie consécutive, il importe de ne pas déterminer d'alopecie thérapeutique, et pour cette raison nombre des agents préconisés contre les tondantes doivent être proscrits.

Les recherches récentes si remarquables sur la parasitologie des tondantes n'ont en rien modifié leur thérapeutique qui reste, comme il y a dix ans, représentée en première ligne par l'épilation et par les applications de substances susceptibles d'exfolier l'épiderme et d'entraîner, avec l'épiderme exfolié, les parasites qu'il peut recéler, et qui peuvent être l'origine de réinoculations. A ces moyens il convient de joindre des lavages répétés du cuir chevelu, toujours dans le but d'empêcher les réinoculations.

(1) E. BESNIER, Considérations sur les affections parasitaires et leur traitement. *Acad. de médecine*, 8 janvier 1884.

En conséquence, dans toutes les formes de teigne tondante, la première prescription doit être l'épilation de toutes les plaques et d'une bordure de 1 centimètre environ autour de la périphérie de toutes les plaques, cette bordure servant de zone de protection aux parties saines.

Après l'épilation, badigeonnages, répétés une ou deux fois par semaine, de teinture d'iode pure ou de solution d'iode au 500^e dans de l'eau iodurée.

Le badigeonnage à l'iode de toute la tête avant l'épilation est à la fois un moyen prophylactique très utile et un moyen de reconnaître plus facilement les taches multiples d'inoculation, qui échapperaient à l'examen et qui prennent, sous l'action de l'iode, une coloration brune plus apparente.

L'enfant sera en outre soumis à des lavages quotidiens de tout le cuir chevelu avec de l'eau chaude et du savon mou de potasse, ou mieux avec un savon au goudron, ou à des frictions avec un liquide alcoolique.

Pendant toute la durée de la maladie, les cheveux seront tenus absolument ras; l'épilation sera renouvelée sur les plaques tant qu'il y restera un cheveu malade; elle pourra se réduire à un cercle de plus en plus étroit à mesure que les cheveux malades deviendront plus rares.

Prophylaxie des teignes tondantes. — La prophylaxie des teignes tondantes soulève, en raison de leur extension considérable dans les grands centres urbains, de très réelles difficultés, et les essais jusqu'ici tentés pour en empêcher l'accroissement sont très imparfaits. Elle supposerait l'isolement absolu ou relatif, et la mise en traitement d'un trop grand nombre d'enfants en âge scolaire.

Elle doit avoir pour base la surveillance attentive du cuir chevelu des enfants de toutes les écoles, l'isolement de ceux qui en sont atteints, isolement dans l'école, s'il y est praticable, et absolu, hors de l'école dans le cas contraire et leur traitement réellement exécuté avec soin.

La prophylaxie des teignes tondantes comprend aussi, dans toutes les agglomérations d'enfants, la coupe des cheveux avec des instruments et par des mains aseptiques, la séparation complète des objets de toilette et de coiffure de chaque enfant et surtout l'interdiction d'entrer dans ce groupement ou d'y rentrer après absence ou maladie sans avoir subi une inspection médicale constatant l'intégrité absolue du cuir chevelu et du tégument externe en général.

Dans les familles, la prophylaxie comprend la séparation des enfants atteints de teigne tondante, l'obligation pour ceux-ci de tenir la tête constamment couverte d'un bonnet susceptible de désinfection, d'avoir ses coiffures et objets de toilette soigneusement isolés de ceux des autres enfants.

Un autre point très important dans la prophylaxie des teignes tondantes est l'obligation imposée à tous les enfants qui en sont atteints de justifier de la guérison complète de leur affection avant d'obtenir la libre pratique à l'école. Ce point capital demande, de la part du médecin qui soigne un teigneux, une attention toute spéciale: il n'est possible d'accorder un certificat de guérison à un enfant qu'après examen attentif de son cuir chevelu répété à plusieurs reprises, à 15 jours au moins d'intervalle, et constatation à chaque examen de l'absence de tout poil suspect: un seul poil cassé, examiné au microscope s'il y a doute, et reconnu infecté, doit faire reprendre le traitement avec rigueur et suspendre la délivrance du certificat de guérison.

TRICHOPHYTIE SUPPURÉE FOLLICULAIRE, D'ORIGINE ÉQUINE

Cette forme de trichophytie mérite une mention toute spéciale, en raison de sa fréquence relative, de la multiplicité de ses sièges de prédilection, de l'uniformité que présentent ses lésions dans leurs différents sièges, enfin de son origine animale nettement déterminée⁽¹⁾.

Elle peut occuper soit le cuir chevelu, où elle a été décrite sous le nom de *kerion Celsi*, soit la barbe, où elle est appelée *sycosis parasitaire*, soit les parties glabres, où elle détermine des lésions qui étaient connues sous le nom de *folliculites agminées en placards*⁽²⁾ avant d'avoir été rapportées à leur origine trichophytique⁽³⁾.

Le *kerion Celsi* s'observe surtout chez l'enfant; cependant il peut débiter à un âge plus avancé que les diverses teignes tondantes, voire se développer chez l'adulte.

Il est constitué par un placard de dimensions variables, généralement de la largeur d'une pièce de 5 francs, de forme arrondie ou allongée, de coloration rouge souvent vineuse; ce placard, surélevé au-dessus des téguments et à bords nettement arrêtés, a l'aspect d'un macaron appliqué sur le cuir chevelu. Sa surface, tantôt régulière, tantôt largement mamelonnée, est parsemée de petites pustules blanchâtres, plus ou moins acuminées, ou de petits orifices irréguliers, à fond grisâtre, résultant de l'ouverture des pustules; ces orifices laissent sourdre un pus jaunâtre plus ou moins consistant, ou sont oblitérés par une croûte jaunâtre plus ou moins épaisse. Les cheveux sont pour la plupart tombés; ceux qui persistent s'arrachent avec la plus grande facilité et viennent entiers à la traction.

Souvent, en même temps que le placard principal, on trouve sur le cuir chevelu soit des saillies rouges plus limitées, ayant l'aspect de furoncles, qui représentent le début du placard de kérion, soit des suppurations superficielles ou de petites plaques trichophytiques légèrement squameuses, d'apparence pityriasique, qui constituent des lésions avortées.

Le kérion, malgré son apparence de gravité et l'intensité de ses lésions, guérit assez facilement, dans l'espace de 2 à 5 mois. Mais, contrairement aux teignes tondantes, il laisse à sa suite des cicatrices; sur ces cicatrices un certain nombre de poils, dont les follicules ont été détruits par la suppuration, font défaut.

Le *sycosis trichophytique de la barbe* est caractérisé comme le kérion par des lésions saillantes, de coloration rouge ou violacée, sur lesquelles on voit des

(1) SABOURAUD, Étude sur les trichophyties à dermatite profonde, spécialement de la folliculite agminée chez l'homme et à son origine animale. *Annales de l'Institut Pasteur*, 1895, p. 490; — E. BODIN, Les teignes tondantes du cheval et leurs inoculations humaines. Thèse de Paris 1895-1896.

(2) J. PALLIER, Des périfolliculites suppurées agminées en plaques. Thèse de Paris 1889.

(3) MAJOCCHI a décrit une forme de lésion trichophytique caractérisée par le développement de nodosités ou de plaques de coloration rouge ou violacée, disséminées ou disposées en chapelets; cette lésion diffère du kérion par ce fait qu'elle ne suppure jamais quoiqu'elle tende à se ramollir. Sa structure est celle des granulomes et elle n'a pas de relations avec les follicules pileux. Les caractères biologiques particuliers et l'origine de ce trichophyton ne sont pas déterminés. Voir à ce sujet G. PINI, *Granuloma trichophyticum Majocchi, ricerche e osservazioni cliniche. Giornale italiano delle malattie veneree et della pelle*, 1897, p. 710.